

Calendrier du Pays

Réunions

- **Mercredi 26 août** - 18h30 - MEDEFI (7 rue St Conwoïon à Redon) groupe "développement économique"
- **Jedi 27 août** - 18h30 - MEDEFI (7 rue St Conwoïon à Redon) groupe "formation"
- **Vendredi 4 septembre** - 17h - MAPAR (2 rue de Chantebel à Redon) groupe "l'eau ça coule de source"
- **Jedi 10 septembre** - 18h30 - Mutuelle des Pays de Vilaine (13 rue des Douves à Redon) groupe "circuits courts"
- **Lundi 14 septembre** - 14h - Groupement Culturel Breton (6 rue des Ecoles à Redon) "réseau des animateurs culturel"
- **Mercredi 30 septembre** - 18h30 - MAPAR (2 rue de Chantebel à Redon) groupe "sport"
- **Mercredi 30 septembre** - 18h - Pays (19 rue St Michel à Redon) groupe "bois énergie"
- **Jedi 1er octobre** - 18h30 - Pays (19 rue St Michel à Redon) groupe "déchets"
- **Mardi 6 octobre** - 9h30 - Centre Social Confluence (5 rue Guy Pabois à Redon) réseau "parentalité"

A noter déjà l'Assemblée Générale 2010 aura lieu mardi 30 mars à Guémené Penfao

Visites et formations

- **Vendredi 9 octobre de 13h30 à 19h** visite en car du barrage d'Arzal et de l'usine de production d'eau potable du Drézet (sur inscription avant le 1er octobre)
- **Mardi 27 octobre de 18h à 22h** formation à la gestion de l'espace et à l'urbanisme (sur inscription avant le 20 octobre)
- **Vendredi 6 novembre de 13h30 à 18h30 (date à confirmer)** visite en car d'une chaudière bois collective à l'hôpital de Nozay et d'un chantier de déchiquetage (sur inscription avant le 30 octobre)

Pour vous inscrire democratie@pays-redon-vilaine.fr ou **02 99 70 38 49**
(contact : Nicole GIRAUD)

Rappel organisation du Conseil de Développement

5 commissions déclinées en groupes de travail et réseaux

Commission "environnement,
préservation des espaces naturels"
(Psdt Hervé LE BOULER)

- L'eau ça coule de source (resp. Miguel GARCIA)
- Bois énergie (resp. Pierre TIGER)
- Réseau éducation à l'environnement

Commission "services et équipements de
proximité" (Psdtte Raymonde CASTANO)

- Mobilité et transport (resp. Raymonde CASTANO)
- Sport (resp. Alain MADORE)
- Réseau des animateurs culturels
- Réseau parentalité (resp. Anne-Marie TESSIER)
- Un groupe jeunesse en perspective

Commission "organisation et gestion de
l'espace" (Psdt Joël REGNAULT)

- Déchets (resp. Jean-François LUGUE)
- Suivi du SCOT (resp. Jacques QUINTON)

Commission "agriculture"
(Psdt Michel LOQUET)

- Installation/
transmission en circuits
courts durables (resp. Laurence MAFFEIS)
- Réalité de la population agricole
(diagnostic) (resp. Bernard GAUTIER)
- Structure et taille des exploitations
(resp. Pierrick GOUIN)
- Renouvellement (resp. Thierry MOREAU)

Commission "développement économique,
emploi, formation, insertion" (Psdt Stéphane
MABON)

- Développement économique
(resp. Nelly LE CHAPELAIN)
- Formation (resp. Stéphane MABON)
- Un groupe insertion en perspective
- chercheurs d'emploi et partenaires
(resp. Denis PROST)

En bref...



... **Projet de charte de développement du Pays de Redon** La coordination des travaux préparatoires à des "états généraux de Pays" programmés pour la fin de l'année est assurée par une équipe d'élus animée par Jean-René Marsac, député et conseiller régional. Cette équipe est composée des conseillers généraux, des conseillers régionaux, des Présidents des EPCI. L'ambition est de "faire passer la rampe de la notoriété" départementale et régionale aux projets les plus structurants...

Le 17 octobre, sur une demi-journée, un temps de mise en commun et de synthèse des 4 groupes de travail sollicités dont le Conseil de Développement, sera organisé.

... **suite de la conférence sur les OGM** l'intention est de remettre au GIP avant décembre 2009 un rapport d'étude sur l'utilisation, dans le pays, de plants génétiquement modifiés...

Septembre 2009 - n°11

- ALLAIRE
- AVESSAC
- BAINS SUR OUST
- BÉGANNE
- BOVEL
- BRUC SUR AFF
- CAMPTEL
- CARENTOIR
- COMBLESSAC
- CONQUEREUIL
- COURNON
- FÉGRÉAC
- GLÉNAC
- GUÉMENÉ-PENFAO
- GUIPRY
- LA CHAPELLE BOUËXIC
- LA CHAPELLE DE BRAIN
- LA CHAPELLE GACELINE
- LA DOMINELAIS
- LA GACILLY
- LANGON
- LE GRAND FOUGERAY
- LES BRULAIS
- LES FOUGERÊTS
- LIEURON
- LOHÉAC
- LOUTEHEL
- MASSERAC
- MAURE DE BRETAGNE
- MERNEL
- PEILLAC
- PIERRIC
- PIPRIAC
- PLESSÉ
- QUELNEUC
- REDON
- RENAC
- RIEUX
- SIXT SUR AFF
- ST-GORGON
- ST-JACUT LES PINS
- ST-JEAN LA POTERIE
- ST-JUST
- ST-GANTON
- ST-MALO DE PHILLY
- ST-MARTIN SUR OUST
- ST-NICOLAS DE REDON
- ST-PERREUX
- ST-SÉGLIN
- ST-SULPICE DES LANDES
- ST-VINCENT SUR OUST
- STE-ANNE SUR VILAINE
- STE-MARIE DE REDON
- THÉHILLAC
- TRÉAL



**Redon
pays de et Vilaine**

Lettre du Conseil de Développement du Pays de Redon & Vilaine

19, rue Saint-Michel - BP 10602 - 35606 Redon cedex | ☎ 02 99 70 38 49 - fax 02 99 71 15 94
democratie@pays-redon-vilaine.fr | www.pays-redon-vilaine.fr

Septembre 2009 - n°11

Le mot du Président

Vers une baisse des adhésions ?

Trois mois après l'AG à Maure de Bretagne, 54 personnes, physiques ou morales, ont fait la démarche d'adhésion au Conseil de Développement. Est-ce l'adoption du principe d'une cotisation qui a fait baisser les adhésions - désormais annuelles - de plus d'un quart ? L'adhésion des associations, la plus importante des structures adhérentes (élus, monde associatif, organismes professionnels, services publics et administrations) est passée de 38 à 20. Les collectivités dont les communes surtout sont stables à 15. Sur 55, c'est peu. Le frein n'est pas, ici, la cotisation, l'AG ayant décidé du maintien de la gratuité pour les communes qui cotisent déjà au GIP via leurs EPCI. Effectif stable aussi, autour de 15, dans le collège des "citoyens motivés" c'est-à-dire nous tous, habitants du pays de Redon et Vilaine, désireux de s'y investir pour y vivre et s'y développer dans la durée.

Nous sommes tous invités à participer à "la conduite des affaires" du Pays, à une autre "gouvernance", pour utiliser un mot à la mode. Pour cela la conjugaison de deux contributions novatrices est nécessaire : celle des élus en écoutant et même en consultant encore davantage la société civile ; celle des citoyens en fédérant et en communiquant leurs réflexions, leurs idées, en direct ou à travers des structures telle que le Conseil de Développement.

→ Alain Madoré

Formation gestion de l'espace et urbanisme

L'aménagement du territoire et l'urbanisme sont des matières complexes, difficiles à gérer de manière objective tant le cadre de vie collectif dans lequel nous évoluons quotidiennement est étroitement lié aux intérêts privés ou publics et aux manières d'appréhender le cadre de vie de chacun. Les défis liés au partage de l'espace entre les différents acteurs augmentent sans cesse, en lien de plus en plus étroit avec les enjeux du développement durable, de la mobilité, de la consommation énergétique.

Cette problématique a amené la commission agricole du conseil de développement à organiser une action de sensibilisation-formation des élus des 55 communes du Pays, et des acteurs et citoyens du territoire.

Le but recherché étant de développer une culture urbanistique et architecturale indispensable à une gestion de l'espace qui soit durable et de qualité.

Interventions prévues

- Marc WIEL, urbaniste
- Michel JEANNENOT, consultant transport
- Yannick PERUEZ, architecte conseil
- Jean Louis SOURISSEAU, fonctionnaire territorial

Vous pouvez d'ores et déjà noter que cette soirée sera organisée **MARDI 27 OCTOBRE 2009, de 18h à 22h à la salle des Ardoisières à Ste Marie** (pause repas prévue) et est ouverte à tous, sur inscription.
(democratie@pays-redon-vilaine.fr ou 02 99 70 38 49).

Animation Territoriale de Santé (ATS)

Certains indicateurs de santé de la population sur le Pays de Redon et Vilaine sont défavorables (mortalité générale, facteurs de risque alcool ou suicide...). L'amélioration de l'état de santé constitue un des défis à relever inscrit dans la charte de territoire.

Pour répondre à cet enjeu, le Pays a lancé l'ATS et a recruté une animatrice, Marjorie CHANLOT, arrivée au Pays début juillet.

L'objectif de sa mission est de renforcer la dynamique locale de promotion de la santé en impliquant les professionnels, les élus, les bénévoles et la population. Elle contribuera à l'élaboration et au suivi d'un projet territorial de promotion de la santé au travers de quatre fonctions :

1. La réalisation d'un diagnostic territorial de santé (attendu pour novembre)
2. La coordination d'un projet territorial en promotion de la santé
3. Le conseil et l'accompagnement méthodologique
4. L'information et la communication

Le dispositif d'Animation Territoriale de Santé est financé par le Pays de Redon et Vilaine, le Groupement Régional de Santé Publique de Bretagne, le Conseil Régional de Bretagne et la Mutuelle des Pays de Vilaine.

Afin d'enrichir le diagnostic local de l'ATS n'hésitez pas à valoriser dès à présent vos actions menées dans le domaine de la promotion de la santé. Vous trouverez un tableau à télécharger et à compléter sur le site du Pays, rubrique "actualités". (retour du tableau avant la mi-octobre à Marjorie CHANLOT : sante@pays-redon-vilaine.fr)

DOSSIER Le "bois-énergie" en Pays de Redon et Vilaine

La ressource bois

La mise en place d'une filière "bois-énergie" sur un territoire s'inscrit dans une double perspective

La lutte contre le réchauffement climatique et la préservation des paysages

Le bois a un bilan neutre sur le niveau global des émissions de gaz à effets de serre. En effet l'absorption de carbone par la biomasse lors de sa croissance est pratiquement équivalente au carbone émis dans l'atmosphère lors de sa combustion. La filière bois contribue également à l'indépendance énergétique du territoire en utilisant une ressource locale et une production de proximité. De plus, la mise en place d'une filière "bois-énergie" favorise l'entretien des haies et des espaces boisés et incite à la replantation par le biais d'un débouché économique. Elle contribue ainsi à la préservation et au développement de la biodiversité.

La création de richesses locales

Comme toutes les énergies renouvelables, le "bois-énergie" n'est pas soumis aux fluctuations des cours internationaux des monnaies et des carburants. Il est créateur d'emplois locaux, non délocalisables sur le territoire, notamment pour la coupe et le broyage, et il permet également de renforcer le revenu des agriculteurs. Par ailleurs, la création, l'approvisionnement et l'entretien des chaufferies bois mobilisent davantage de main d'œuvre locale que les autres énergies.

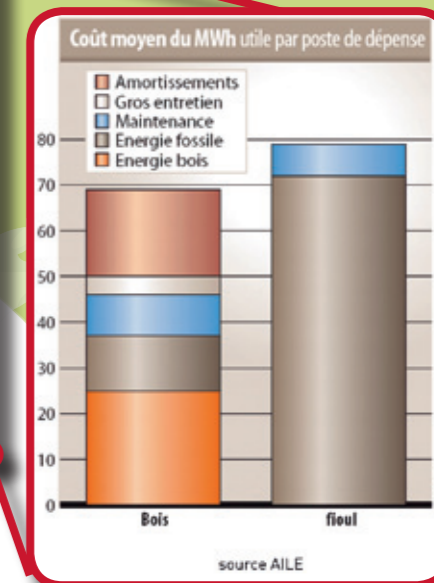


La maîtrise des coûts

Dans le cas d'une chaufferie fioul existante, la quasi-totalité de la facture est constituée par le combustible (prix très volatile), le reste étant de la maintenance. Pour une chaufferie bois, le combustible a un coût moindre, alors que les parts de la facture dédiées à la maintenance et aux amortissements (remboursement de l'installation) sont plus importants.

L'avantage économique du bois par rapport à une énergie fossile dépendra du projet et du profil de consommation (nécessité d'une étude de faisabilité technico-économique).

Un atout de taille cependant: cette décomposition de la facture fait apparaître une faible dépendance à l'inflation et à la fluctuation des prix des matières premières (inflation nulle sur les amortissements, modérée sur la maintenance et la fourniture de bois déchiqueté). Contrairement aux combustibles fossiles, le bois déchiqueté offre donc aux collectivités une bien plus grande visibilité sur l'évolution des factures d'énergie dans le temps.



Que chauffer avec des plaquettes ?

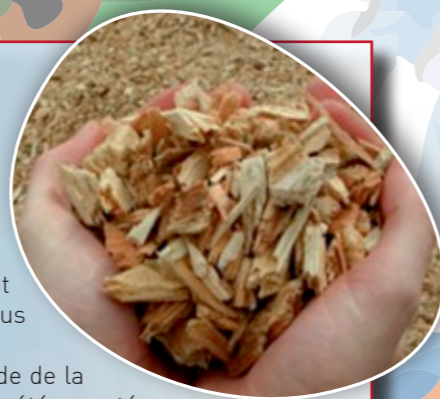
- **Collectivités locales** des bâtiments qui ont de gros besoins en chaleur: piscines, maisons de retraites, hôpitaux, complexes sportifs, écoles, ...
- **Réseau de chaleur** plusieurs bâtiments chauffés par une seule chaufferie: ensemble de bâtiments municipaux, habitat collectif...
- **L'industrie** pour les process de fabrication ou pour chauffer les ateliers et les bureaux, les usines peuvent utiliser le bois déchiqueté
- **Exploitation agricole** chauffage et eau-chaude sanitaire des bâtiments et de l'habitation.

Étude de la ressource en "bois plaquette" sur le Pays de Redon et Vilaine

Depuis 2 ans le groupe de travail "bois-énergie" du Conseil de Développement réfléchit à l'opportunité de la mise en place d'une filière bois énergie durable sur le territoire, et plus particulièrement d'une filière bois déchiqueté (ou «bois plaquette»)

Le groupe de travail, en partenariat avec la mission énergie du Pays, a donc réalisé une étude de la ressource en bois déchiqueté mobilisable sur le territoire. Un stagiaire a été recruté pour effectuer ce travail d'enquête autour de quatre gisements identifiés :

- La ressource bocagère : (bois de haies bocagères)
- La ressource forestière (elle n'inclut pas le bois de grume, c'est-à-dire le bois utilisé à l'industrie (charpente, menuiserie, ameublement...).
- La ressource déchets bois : résidus de coupe d'entretien des espaces naturels des communes, des paysagistes, des particuliers, bois collecté dans les déchetteries
- La ressource industrielle : les connexes (produits de la transformation du bois) et les déchets industriels du bois (DIB).



Quelques repères

Une maison sur une exploitation agricole 30m³/an de plaquettes = 7,5t/an = 3 000l de fioul
 Une maison de retraite 1 200m³/an = 300t/an
 L'hôpital de Nozay 800 m³/an = 200t/an

1m³ de bois plaquette = 100l de fioul = 1000kwh d'électricité = 75 kg de gaz propane = 3/4 stère bois = 220 kg de granulés bois.

Plus d'infos sur les chaudières bois

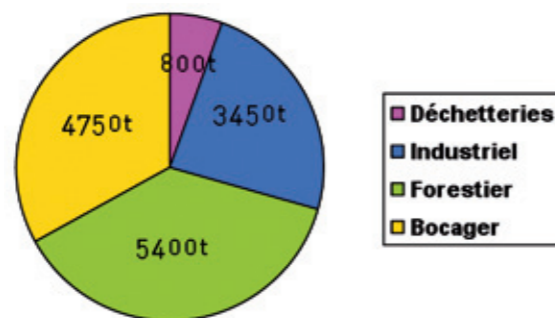


Vous êtes élu et vous souhaitez installer une chaudière bois automatique sur votre commune ou vous êtes un chef d'entreprise et vous souhaitez utiliser le bois déchiqueté pour chauffer votre atelier, votre usine, contacter la mission énergie du Pays : energie@pays-redon-vilaine.fr

Vous êtes un particulier et vous souhaitez avoir des informations sur le chauffage au bois, contactez l'espace info énergie du Pays de Redon et Vilaine 0820 820 466 (0,12€/min).



Ressource mobilisable sur le Pays de Redon et Vilaine = 14 400 t /an (Gisement brut global : 35 000t/an).



Pour aller plus loin...

Vous souhaitez participer à la réflexion sur le bois énergie et sa promotion en Pays de Redon et Vilaine ? N'hésitez pas à vous associer aux travaux du groupe de travail du Conseil de Développement "bois énergie" piloté par Pierre TIGER en contactant le Conseil de Développement : democratie@pays-redon-vilaine.fr ou 02 99 70 38 49.

Le groupe de travail organise une visite de l'installation de la chaudière bois de l'hôpital de Nozay et d'un chantier de déchiquetage vendredi 6 novembre après-midi (date à confirmer). Si vous êtes intéressés, contactez le Conseil de Développement dès maintenant.